



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 janvier 2022

### Résidence séniors DOMITYS « Terre de légendes » - VANNES

*La séance est enregistrée avec l'accord des intervenants*

Etaient présents(es) :

Mr BENOIT Alain, association de CAMPENEAC

Mr BOTEREL Robert, association de PONTIVY

Mr CALCET Jean-François, association de BEIGNON

Mr DE KERANGAL Philippe, association de LORIENT

Mr DELSAUT Eric, association de TAUPONT/PLOERMEL

Mr DUVAL Roland, association de MOREAC

Mme GUARCH Christiane, association de NEUILLAC

Mr LE ROUZIC Marc, association de CARNAC – Représentait également Mr BILLEREY Jean-Philippe

Mme LETURGIE Marie-Claire, association de SAINTE ANNE D'AURAY

Mr MAILLARD Jean-Claude, association de SAINT DOLAY

Mr MAZURET Michel, association de SAINTE ANNE D'AURAY

Mr MECHARD Philippe, association de MERLEVENEZ

Mr PELARD Jean, association de CAMPENEAC

Mr QUERO Paul, association de BREHAN

Mr VALLOIR Jean, association de CARNAC

Etaient absents

Mr Jean-Philippe BILLEREY, association LA CHAPELLE NEUVE (excusé)

Mr Jean-Yves HILIKUIN, association d'ARRADON (excusé)

Mr André LAMBALLE, association de BEIGNON (excusé)

Mr Philippe LE PELTIER, association PLOUHARNEL (excusé)

#### ACCUEIL :

La Présidente départementale, M. Claire LETURGIE ouvre la séance à 9h45, remercie les participants ainsi que Mr Philippe Méchard qui reprend la Présidence de Merlevenez, et qui a été d'une aide précieuse pour l'organisation de l'assemblée générale et du congrès qui aura lieu à Merlevenez le 26 février prochain.

Une minute de silence a été demandée pour Mr Henri Chemin et Mr Francis Plancke ainsi que pour les disparus.

La Présidente rappelle que l'année 2021 a été marquée par la pandémie qui a énormément freiné les activités.

**ACTIVITE 2021 :** En mars 2021, travail sur les statuts ainsi que le règlement intérieur qui ont nécessité de nombreuses réunions de travail, en présentiel et en télétravail.

Elle rappelle que conformément à l'article VII, chapitre II de nos statuts, le vote pour le renouvellement du 2<sup>ème</sup> tiers sortant pour 2021/2022 a eu lieu par correspondance du fait des conditions exceptionnelles de pandémie.

Ce fut une opération longue et minutieuse, avec la mise sous pli et envois par secteur des bulletins de vote et des professions de foi des candidats aux postes d'administrateurs.

Il a été rappelé qu'en 2021 Mr Michel Mazuret et Mr Francis Plancke ont été décoré de la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Rappel des outils de communications mis en place en 2021 :

- Un barnum UNC, mis à disposition des associations locales, le recrutement étant un point essentiel à notre mission, plus on nous verra implanté dans diverses manifestations plus on attirera l'attention de la nouvelle génération.
- Dans le même esprit, ont été créés des flyers et marques pages, également à la disposition de tous

Le 24 juillet : Le Triomphe de St Cyr Coëtquidan, en présence du Président national Hervé Longuet, a été marqué par le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'accident du Nord Atlas, survenu à Pau, le 30 Juillet 1971 et coûtant la vie de 23 sous-lieutenants de la promotion général Koenig et de 9 cadres des écoles.

Une stèle commémorative rappelle cette tragédie et a été en partie financée par l'UNC, au niveau national et départemental.

Le 14 août nous avons été appelés d'urgence, pour un dégât des eaux survenu au siège de la Fédération où les pompiers avaient dû fracturer la fenêtre pour pénétrer.

Les jours qui ont suivi étaient centrés sur le rétablissement de l'électricité, la ligne téléphonique et l'inventaire des éléments qui pouvaient être sauvés, ainsi et surtout le dialogue avec l'assurance qui n'avait pas été réactualisée depuis de nombreuses années.

Le 27 septembre au soir, nous apprenions le grave problème de santé de Francis Plancke, victime le matin d'un AVC et son hospitalisation en soirée dans un coma irréversible.

Son décès le 3 octobre nous a tous profondément affectés.

Le 7 octobre ont eu lieu les obsèques de Francis Plancke à Merlevenez. Les discours prononcés lors de la cérémonie ont révélé toute une page de sa vie militaire en Allemagne de l'Est au temps de la guerre froide, puis la suite de sa carrière aux activités multiples et variées, notamment ses attaches avec l'Ile de La Réunion, avant son retour en terre bretonne

Laissant un grand vide, son départ rapide a posé, et pose encore de gros problèmes de transmissions de données qu'il avait protégées sous codes secrets.

Nous n'avons pas encore pu récupérer ces codes dans leur totalité, nous essayons d'y remédier directement avec le serveur.

En accord avec sa famille, il a été convenu que lors de ses obsèques, des dons au profit des œuvres sociales de l'UNC 56 seraient recueillis.

C'est ainsi que la somme de 932 euros a été récupérée, et sera redistribuée tout au long de l'année aux personnes les plus démunies de notre Fédération.

Le 4 novembre s'est tenu le dépouillement des votes par correspondance, au siège de la Fédération UNC 56 à Vannes, en présence de :

- MAZURET Michel : Président des opérations de dépouillement
- BENOIT Alain : Assesseur
- MAILLARD Jean-Claude : Assesseur
- LETURGIE Marie-Claire : Assesseur
- CHEMIN Jeanine : Scrutateur

Huit postes étaient à pourvoir, pour compléter le Conseil d'Administration au nombre de 18 et suppléer au départ de Francis Plancke.

Le résultat des votes fait apparaître le départ de Jean-Claude Audrain, et ont été réélus : Mr Alain Benoit, Mr J.François Calcet, Mr André Lamballe, Mme M.Claire Léturgie et Mr Paul Quero.

Trois nouveaux candidats ont été élus : Mr J.Philippe Billerey, Mr Eric Delsaut et Mr Philippe Le Peltier.

Présentation de quelques cérémonies en images pour le 11 Novembre, à Vannes, Lorient et Ste Anne d'Auray, et pour la journée nationale du souvenir du 5 décembre à Vannes, Carnac, et La Réunion.

Le 15 novembre, lors du C.A, nouveau scrutin à bulletin secret pour l'élection au poste de la présidence de la Fédération. Le résultat du vote désignait Marie-Claire Leturgie pour prendre la direction de notre Fédération.

A partir de là, a été instauré le télétravail au quotidien avec Marie-Claire Léturgie, Jean-Claude Maillard et la secrétaire Nelly Benoit, pour répondre à tous les besoins des associations, et traiter les affaires en cours.

Le 5 décembre, lors de la cérémonie à Vannes, Mr Jean Valoir et Mr Michel Mazuret, anciens combattants, choisis par Francis Plancke, ont eu l'honneur de déposer, et cela pour la 1<sup>ère</sup> fois, la gerbe UNC au plateau de La Garenne. Résultat d'un long et âpre combat mené auprès de l'ONAC par Francis Plancke.

Le 11 décembre : Contactée par la Présidente du Comité de liaison au concours national de la Résistance et de la Déportation, Mme Claire Lecuyer, pour représenter l'UNC 56 au sein de ce Comité de Liaison, remerciant Philippe de Kerangal, secrétaire général adjoint, d'avoir bien voulu représenter la Présidente de la Fédération, à leur assemblée générale du 11 décembre, à Vannes, durant laquelle a été procédé l'élection de la Présidente UNC 56, en qualité de membre représentant les associations patriotiques et de mémoire du département.

### **BILAN FINANCIER :**

Intervention de Jean-Claude Maillard, secrétaire général, et trésorier, qui présente les comptes de l'année 2021.

Jean-Claude Maillard demandera donc lors de l'assemblée générale de bien vouloir se prononcer sur le quitus de la gestion de l'année 2021 de l'association.

Le Prévisionnel 2022 : Le nouveau trésorier Robert Boterel présente le prévisionnel 2022 et précise que compte tenu de la conjoncture actuelle, il n'est pas possible d'effectuer des projections sur les années 2023 et 2024.

Le montant de la cotisation statutaire en 2023 sera connu à l'issue de l'assemblée générale nationale qui aura lieu à Tours du 27 au 29 mai 2022. Le prix de l'abonnement à la Voix du Combattant sera connu également à cette date.

Jean-Claude Maillard précise deux bonnes nouvelles : le remboursement des flyers par l'UNC Paris, ainsi que le remboursement du barnum (montants provisionnés et commandés sur le budget 2020)

Changement également concernant la mutuelle, suite à l'arrêt du contrat avec Suravenir au 31 décembre 2021, c'est Harmonie Mutuelle qui prend la relève à compter du 01 janvier 2022.

En ce qui concerne l'assurance des locaux, le contrat avec AXA sera résilié à compter du 1er mai 2022 suite au litige pour l'indemnisation du dégât des eaux. Un nouveau contrat sera donc signé avec Groupama ou la MAIF avec une cotisation moindre pour de meilleures garanties.

L'UNC 56 a également reçu un remboursement des cotisations 2020 (0.50 par adhérent). A la question : qu'est-ce que vous comptez en faire, il a été proposé de reverser cette somme aux associations qui auraient des adhérents dans le besoin ou également, comme il nous a été demandé, de participer au remplacement d'un drapeau abîmé.

A l'unanimité, il a été décidé de reverser cette somme dans l'action sociale.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- La parole est ensuite donnée à Mr Philippe Méchard pour l'organisation de l'AG à Merlevenez le 26 février 2022.

Il nous a exposé le problème de la capacité réduite à 100 places pour la salle de réunion, limitant la participation aux Présidents ou leur représentant, accompagné d'un seul porte-drapeau.

Une solution est à l'étude pour recevoir les accompagnants, qui par nécessité devraient être sur place dès l'ouverture de l'assemblée générale. (Dès 8h)

Autre solution pour l'ensemble des congressistes qui ne pourraient pas participer à l'assemblée générale et au congrès : se retrouver à partir de 11h50 au monument aux morts de Merlevenez, pour assister à la cérémonie du souvenir, suivi du départ en cortège vers la salle Grall où sera servi le banquet de clôture (à environ 300 mètres avec possibilité de parking).

- Le choix du menu du banquet de clôture a été fixé, et sera communiqué avec les invitations.

- Autre problème soulevé :

Le rééquilibrage du 1<sup>er</sup> Tiers sortant pour l'élection 2023

Il va être demandé à 2 des 8 élus en 2021 de bien vouloir se repositionner sur le Tiers éligible en 2023.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 12h30.

Nos remerciements à l'Equipe de DOMITYS Vannes pour leur accueil et l'organisation matérielle de cette journée.

La Présidente

Marie-Claire LETURGIE



Le Secrétaire général

Jean-Claude MAILLARD



Le Trésorier

Robert BOTEREL

